Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 84 (1939)

Heft: 4

Artikel: L'importance du cheval pour la défense nationale

Autor: Vouga, François

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-341938

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'importance du cheval pour la défense nationale

Pour s'en rendre compte, il suffit de prendre en considération quelques chiffres de la guerre mondiale.

Les Allemands ont augmenté, après six mois de guerre, de 800 % le nombre de leurs chevaux de service. Pendant les quatre années d'hostilités, ils eurent en traitement dans les infirmeries chevalines 1,4 million de bêtes, ils en soignèrent dans des ambulances plus de 7 millions et en perdirent durant la guerre 850 mille.

La France a mobilisé six fois plus de chevaux qu'elle n'en entretenait sur le pied de paix. Bien que conduisant une guerre de position, elle a toujours eu, en moyenne, 900 mille chevaux dans les différents services de l'armée. Elle en a perdu 1,140 million; elle en a traité 6 ½ millions, elle en acheta à l'étranger pendant la guerre 525 mille.

L'Autriche a mobilisé 800 mille chevaux.

L'Angleterre a importé 500 mille bêtes.

Voilà des chiffres qui font réfléchir.

Lors de leur retraite, les Allemands ont semé sur les routes des clous spéciaux destinés à retarder l'avance de la cavalerie lancée à leur poursuite. Ces clous causaient de telles blessures qu'il était nécessaire de les ramasser à l'aide d'aimants avant que la cavalerie puisse passer.

De ces quelques mots d'introduction découle l'importance du cheval à la guerre.

On peut objecter que la guerre moderne fait appel surtout à la traction mécanique. Pourtant les premières vagues d'assaut motorisées ayant passé, les suivantes auront toujours besoin du cheval.

La guerre de demain étant une guerre totale, l'approvisionnement du front en matériaux sera considérable et tel qu'il ne pourra jamais être complètement motorisé. D'autre part, aucun Etat n'est à même d'entretenir un parc de véhicules militaires suffisant complètement au transport et au ravitaillement de son armée. En outre, la fourniture même de carburant pose un problème qui ne sera peut-être pas facile à résoudre pendant une guerre. On chuchote aussi que certains Etats auraient la possibilité d'arrêter la marche de moteurs à explosions à distance.

Le parc militaire ne pouvant être accru sans cesse et représentant un capital mort, la Suisse devrait posséder un nombre suffisant d'animaux de trait et de remonte qui puissent être employés en temps de paix par nos paysans. Ceci aurait pour avantage que nos agriculteurs, possédant généralement des domaines de grandeur moyenne, ne s'embarrasseraient pas d'une charge fixe trop lourde causée par les tracteurs.

Pour que les chevaux employés par les agriculteurs puissent, en cas de guerre, servir utilement à des fins militaires, ceux-ci doivent tenir compte des exigences requises des chevaux de service, lors de l'achat d'une bête.

Les qualités économiques et militaires peuvent être réunies si l'élevage des chevaux est soumis à un contrôle officiel permanent. Ces conditions sont remplies dans une large mesure en Pologne dont nous voulons examiner le système d'élevage.

ELEVAGE DES CHEVAUX EN POLOGNE.

Le 70 % de la population polonaise vit de l'agriculture et le cheval représente la force de travail la plus utilisée. C'est pour cette raison que ce pays possède, après la Russie, le plus grand nombre de chevaux en Europe. Elle en a 4 millions. Si l'on déduit les chevaux de moins de 4 ans, les cadets, qui ne sont pas aptes au travail, la Pologne en possède encore 3 millions. En estimant l'entretien d'un cheval à 20 zloty par mois, la Pologne dépense annuellement 900 millions pour la nourriture de ses chevaux, une somme qui est pour l'économie polonaise très importante.

Néanmoins, la Pologne ne songe pas à réduire le nombre de ses chevaux, mais au contraire à l'augmenter et à sélectionner les produits de l'élevage chevalin, vu leur importance pour la défense nationale. Nulle part le cheval ne joue un aussi grand rôle dans l'agriculture, dans les transports et dans l'armée qu'en Pologne.

L'organisation de l'élevage des chevaux en Pologne est typique et se distingue par sa façon de le concevoir. La raison de cette différence doit être cherchée dans l'étatisation de l'économie polonaise et ensuite dans le fait que dans ce pays l'élevage des chevaux est directement lié au problème de la défense nationale. C'est dans ce but que l'Etat s'est décidé à organiser et à surveiller l'élevage dans une mesure beaucoup plus grande que partout ailleurs.

Les problèmes de l'élevage des chevaux sont confiés au Ministère de l'Agriculture et de la Réforme agraire, où a été créé un département de l'élevage des chevaux. Celui-ci a pour tâche de centraliser toute l'action chevaline et de surveiller directement ou indirectement les organisations subordonnées.

Le Département ministériel mentionné a deux tâches principales à remplir :

1º Il dirige lui-même les haras de l'Etat dans lesquels s'élève l'élite chevaline destinée à améliorer et à propager la race entière dans le pays. Il dirige en outre l'élevage des étalons destinés à servir de reproducteurs chez les paysans.

2º Le département dirige toute l'action organisatrice et soutient l'élevage dans le pays entier. Il propose les lois réglementant l'élevage, il le subventionne.

Un des moyens par lesquels l'Etat cherche à organiser méthodiquement l'élevage des chevaux est le code de l'élevage. Les lois s'y rapportant sont beaucoup plus précises et étendues que dans les pays de l'Ouest de l'Europe.

Le budget annuel de ce département est de 5 millions de zloty, soit une somme importante pour ce pays.

L'armée polonaise achète annuellement des milliers de chevaux pour ses besoins et se rendant compte qu'en cas de guerre elle devrait mobiliser tous les chevaux aptes au service, les cercles militaires cherchent à améliorer l'élevage du cheval en Pologne. A cet effet, les milieux militaires collaborent étroitement avec les ministères qui s'occupent de l'élevage et du commerce des chevaux.

Depuis 1935, l'élevage se fait en Pologne d'après un plan dans lequel tout le territoire polonais est partagé en trois ravons.

Il existe en Pologne 13 haras et stades appartenant à l'Etat. Le plus important est le haras d'Etat de Janov-Podlaski créé en 1817, destiné à la production du cheval arabe et du cheval anglo-arabe. L'élevage du cheval arabe possède en Pologne une tradition vieille de quelques siècles. Les arabes polonais sont considérés comme les meilleurs du monde entier. Même le haras allemand renommé de Trakehnen, en Prusse Orientale. a acheté en Pologne, en 1936, un arabe du haras de Janov pour renouveler le sang et pour améliorer leur stade.

1550 étalons sont répartis pendant la période du rut dans divers stationnements et couvrent durant cette période 87 000 juments.

Outre les pur sang, ce pays abonde en différents types de chevaux. On y trouve toutes les races, à partir du petit cheval d'origine polonaise et du cheval de montagne appelé « Hucul » (poney). Ces chevaux polonais ont une réputation établie depuis longtemps, grâce à leur endurance au travail, leur résistance aux dures conditions du climat et du fait qu'ils sont sobres, faciles à nourrir.

EXPORTATION DES CHEVAUX POLONAIS.

Grâce à l'initiative militaire, le Ministère de l'Agriculture, en collaborant avec le Ministère de l'Industrie et du Commerce, a réorganisé l'exportation des chevaux en introduisant un droit de sortie sur l'exportation de chevaux sans grandes qualités, ce qui a eu lieu jusqu'à maintenant, et qui a porté préjudice à la renommée des chevaux polonais sur le marché extérieur.

Ces prescriptions ont eu pour effet que l'exportation en 1937 s'était accrue de 7 ½ % sur celle de 1936.

L'institution d'un droit de sortie a un effet prohibitif sur l'exportation de chevaux de moindre qualité en ce sens que si néanmoins un exportateur entend les vendre à l'étranger, ces chevaux ne supporteront pas la concurrence étrangère qui les évincera. Par contre un cheval pour lequel une attestation officielle garantit les qualités pourra être exporté en franchise. Ces certificats sont établis par la Section d'exportateurs de chevaux et visés par un organe de l'Etat.

Dans le même ordre d'idées, on a établi un règlement concernant les conditions de l'exportation et on a prévu des pénalités contre ceux qui ne se soumettraient pas à ces dispositions. Celles-ci prévoient entre autres l'élimination de la maison punie de l'exportation. Tous les commerçants admis à l'exportation des chevaux sont enregistrés au Ministère de l'Industrie et du Commerce.

Pour organiser et améliorer l'exportation, on a créé une section d'exportateurs de chevaux auprès de la Société polonaise d'exportateurs de bacon et de produits animaux, qui a son siège à Varsovie, rue du Kopernika 30.

La Pologne n'exporte pas seulement des chevaux de trait, mais aussi de selle, de remonte et des reproducteurs. Ces chevaux sont vendus par la Pologne dans la plupart des pays européens et même d'Amérique. Ainsi, à titre d'exemple, en Angleterre, Allemagne, Belgique, Danemark, Tchéco-Slovaquie, France, Hollande, Lithuanie, Lettonie, Suisse, Suède, Italie et Hongrie. Même le Portugal, le Japon et la Turquie s'intéressent aux chevaux polonais.

L'IMPORTATION EN SUISSE.

La Suisse a aussi accordé un contingent pour l'importation de chevaux polonais, à raison de 1000 par année, mais ce nombre peut être augmenté, si le besoin s'en fait sentir, jusqu'à 2000. A titre d'orientation, nous citerons quelques prix moyens, pour les importateurs éventuels, de chevaux introduits en Suisse :

```
1re catégorie : Chevaux de selle . . . Fr. 1400.—

» de trait . . . » 800.—

2me catégorie : Chevaux de selle . . . » 800.—

» de trait . . . » 550.—
```

Ces prix sont calculés franco frontière polonaise.

Les chevaux polonais sont moins chers que ceux des autres pays, car leur production exige des frais moindres qu'ailleurs.

Pour que les acheteurs étrangers puissent venir examiner les plus beaux spécimens de l'élevage polonais, sans être obligés de faire de longs voyages à l'intérieur du pays, on organise annuellement une exposition nationale de chevaux à Lublin entre le 27 juin et le 3 juillet.

Comme preuve de la qualité du cheval polonais, l'exportation s'accroît d'année en année. En 1935, on a exporté 11 266 chevaux ; en 1936, 17 838 et en 1937, 19 224.

Les obstacles que le commerce international doit surmonter (contingentements, clearings) n'ont donc pas pu empêcher l'essor de l'exportation des chevaux polonais. Les Etats importateurs se sont en effet aperçus que nulle part ailleurs l'élevage n'est aussi développé qu'en Pologne et que par conséquent ils ont tout intérêt à combler par des chevaux de cette provenance les manquements de leur élevage national.

Ajoutons qu'outre la Pologne, ce sont l'Irlande, la Yougoslavie, la Hongrie et la Lithuanie qui s'occupent de l'exportation du cheval. Notons que les deux derniers pays achètent eux-mêmes annuellement une certaine quantité de chevaux en Pologne.

Puissent ces quelques pages montrer l'importance que constitue le cheval pour notre pays, dont le développement est un devoir national!

François VOUGA.